

Calendrier

➤ **Secrétariat de l'Union**

Jeudi 29 mars 2018 - 14h30

➤ **Commission exécutive
de l'Union FO 94**

Jeudi 5 avril 2018 9H30

Bureau régional URIF.FO

Vendredi 23 mars et 6 avril 2018

➤ **Protection sociale**

- Conseil CPAM 94: 6 avril 2018 :

- Conseil CAF 94 - 27 mars 9h30

➤ **Formation syndicale**

Inscription ouverte pour 2018 avec le site internet www.fo94.fr dont le calendrier ci-joint est en ligne comme le formulaire d'inscription.

stage **DECOUVERTE** **JUIN:**
inscriptions closes/ stage complet.

Contacts Philippe PEYSSON ou
Nathalie

➤ **Formation syndicale
PRUDHOMMES**

Les conseillers prud'hommes du val de marne auront une formation à Créteil du **14 au 18 mai** sur leur nouveau mandat et le fonctionnement des prud'hommes.

➤ **Formation syndicale
sécurité sociale**

Les administrateurs caf94 ou conseillers cpam 94 sont invités à une formation confédérale les **17 et 18 mai** à LILLE, inscription ouverte- contact Marc BONNET

SITE INTERNET UD FO 94

www.fo94.fr

notre site a été remodelé et rafraîchi avec ses rubriques habituelles, communiqués, formation syndicale, documentations, publications, etc.....

**FO94, Courrier de l'Union
mars/AVRIL 2018**

Édité le 6 avril 2018

UNION DEPARTEMENTALE
FO 94

Commission Paritaire
0320 S 07318

Directeur de la publication
Marc BONNET

Rédaction : le Secrétariat

Imprimé par nos soins (IMP UD FO 94)

MOBILISATIONS SNCF et TOUT AZIMUT

L'Union Départementale FO 94 apporte son total appui à ces actions, dont la mobilisation exemplaire des cheminots et soutient l'idée d'une mobilisation la plus large possible en fédérant l'ensemble des revendications avec les organisations syndicales qui les partagent dans une unité de lutte et de mobilisation.

Le 22 mars a été une réussite tant dans la participation à la grève (dgfip 94 plus de 45%) que dans les cortèges avec beaucoup de fonctionnaires de bercy à bastille et cheminots de gare de l'est à bastille se rejoignant ensemble dans les luttes.

La dernière Commission exécutive de l'union du 5 avril a pris un **communiqué** de soutien total à ces actions, et encourage l'ensemble de ses structures syndicales à se saisir de ces mouvements sociaux pour engager une réflexion et sensibiliser les salariés aux revendications syndicales comme à la nécessité de réagir contre cette politique libérale Macron.

La construction de ce rapport de force est essentiel .

24ème CONGRES CONFEDERAL LILLE 2018 :



Le prochain congrès confédéral aura lieu du 23 au 27 avril 2018 à Lille, parc des expositions,

Les syndicats vont recevoir les documents nécessaires aux délégués mandatés, rapport d'activités , mandat....afin de se prononcer sur le bilan 2015/2018 de notre confédération et de l'équipe confédérale avec JC MAILLY.

Ce dernier ne faisant pas valoir un renouvellement de mandat, la succession est ouverte avec la candidature de Pascal PAVAGEAU

autour d'une équipe sortante et renouvelée.

Attention par ailleurs le 24 ème congrès débutera dès le lundi matin de façon à éviter au mieux des séances de nuit, de réunir le vendredi matin le Comité Confédéral National- le parlement composé des ud et fdtions- qui procèdera aux renouvellement de nos instances, secrétaire général, trésorier et bureau confédéral, commission exécutive confédérale, commission de contrôle, commission des conflits, Cela donnera alors l'occasion au nouveau secrétaire général de s'exprimer devant les congressistes.

Elections afoc locataires hlm

fin 2018 , auront lieu les élections de représentants des locataires aux conseils d'administration des bailleurs sociaux **OPHLM** ou **SA HLM** ; l'afoc94 entend naturellement être présente à de scrutin représentatif par essence, avec des listes paritaires hommes/femmes soit 6 personnes par bailleur. cela vous concerne et vous intéresse, regardez le questionnaire en page 4

DETERMINATION ET RESISTANCE !

Deux manifestations puissantes, déterminées démontrant leur volonté de résister.

Partant de Bercy ce sont 40 000 fonctionnaires des 3 versants de la Fonction publique qui ont scandé leur rejet des attaques contre le code des pensions civiles et militaires, contre leur statut de fonctionnaires d'État, hospitaliers et territoriaux contre la suppression de 120 000 emplois et pour l'évolution du pouvoir d'achat et des conditions de travail mais également pour faire respecter les missions de service public en direction des usagers.

Dans ce cortège imposant, la convergence avec d'autres secteurs était visible puisque Sécurité Sociale, caisses de retraite, Mutualité, Pôle emploi, retraités...et bien d'autres voulaient démontrer leur solidarité avec les services publics, gages d'égalité de traitement entre tous les Français que l'on soit du public ou du privé. 6 000 jeunes étudiants et lycéens sont également venus se joindre au cortège démontrant le malaise profond qui existe sur la volonté de faire disparaître le bac et sur la poursuite de la mise en œuvre de la sélection à l'université.

Partant de la gare de l'Est, ce sont 25 000 manifestants, cheminots, agents de l'Energie, de la RATP, d'ADP, des Transports qui ont convergé vers la place de la Bastille en scandant également les revendications qui s'opposent à l'ouverture du capital et à la privatisation des entreprises publiques, mais également à la remise en cause des statuts des entreprises et ainsi des personnels.

Cette lutte engagée par les agents publics démontre leur volonté, avec la défense de leur entreprise, de garantir aux usagers la meilleure qualité de service mais également

tout ce qui concerne l'amélioration de la sécurité et de la sûreté des installations et des personnes.

En clair, les cheminots, comme les autres agents du service public disent clairement non à tout ce qui a conduit à la privatisation en Grande-Bretagne notamment et qui entraîne accidents et augmentation des tarifs.

La détermination des deux manifestations était réelle, la volonté de résister très présente. La CGT-FO était massivement représentée dans les deux cortèges. Il faut maintenant s'employer à réunir en assemblées, avec les autres syndicats, tous les personnels afin de s'appuyer sur le succès du 22 mars pour poser le problème de la reconduction de la grève, comme l'ont fait de nombreuses assemblées générales massives de cheminots hier. Sans écarter aucune forme d'action à priori, chacun sent bien que ce n'est pas par les manifestations « saute-moutons » que nous parviendrons à faire reculer le gouvernement dans son offensive globale contre les droits et acquis de tous les salariés.

C'est bien par la grève, pour bloquer le pays, que nous les arrêterons.

Aujourd'hui, 23 mars, les salariés d'Air France font grève et manifestent ; l'URIF FO soutient leur combat qui est identique à celui que tous les salariés, dans tous les secteurs mènent dans cette période conduisant à ce rejet qui monte dans tout le pays et quelles que soient les catégories – salariés – retraités et chômeurs – alors que dans le même temps les financiers amassent des milliards.

Paris, le 23 mars 2018



**EN AVANT LES REVENDICATIONS,
DEFENDRE LES SERVICES PUBLICS, SOUTIEN AUX MOBILISATIONS**

La **Commission Exécutive de l'Union Départementale FO 94** réunie ce jour, tient à apporter son total soutien aux mobilisations en cours et aux différentes structures syndicales engagées dans les actions pour la défense de leurs revendications, des services publics et des statuts, de leurs emplois, de leur pouvoir d'achat et pour le maintien d'un service public en tout point du territoire.

Depuis les agents pénitentiaires contre le manque de moyens et pour la valorisation de leur profession, les salariés des EPHAD pour la création d'emplois (1 agent/1 résident), les retraités contre l'augmentation de la CSG, les enseignants contre la carte scolaire en Val de Marne, les fonctionnaires le 22 mars dernier, les personnels d'Air France pour les salaires, d'Aéroports de Paris, des salariés Carrefour ce 31 mars à Créteil soleil, Ivry gd ciel, Belle Epine... puis récemment les cheminots, les personnels de l'Energie, et les éboueurs....et celles à venir, comme les personnels hospitaliers le 11 avril, les salariés du transport le 17 avril, les mécontentements nombreux et légitimes grondent.

Ils ne sont que le reflet de la condamnation de la politique sociale et économique du gouvernement MACRON/PHILIPPE qui au travers de multiples réformes cassent les garanties, le droit du travail, les statuts pour réduire le cout du travail, pour simplifier et flexibiliser l'organisation du travail, pour faciliter les licenciements...

Dans ce contexte de casse sociale, le **conflit des cheminots** est une force autour de leurs syndicats, de la fédération FO comme de nos syndicats tels Villeneuve St Georges pour le retrait du plan SPINETTA, contre la perspective de réforme de leur statut 077, de leur Société Nationale de Chemins de Fer de l'EPIC vers une Société Anonyme, de la dette abyssale de près de 50 milliards, de la crainte de fermetures de lignes et gares non rentables.

C'est ce qu'a connu la défunte administration des Postes et Télécommunications dans les années90 en Société Anonyme à ce jour avec la création de filiales, une contractualisation privée des agents, de multiples suppressions d'emplois, une dégradation constante de la qualité du service public vers un service mercantile de services...

Les **statuts des cheminots** comme celui de la **fonction publique** pour les fonctionnaires, au contraire de les opposer à une rigidité contrainte, sont des garanties de services publics républicains en tout point du territoire, participant à l'aménagement des territoires, créant l'indépendance et la neutralité des agents dans l'exercice de leurs missions.

La **Commission Exécutive de l'Union** rejette l'attitude du gouvernement jouant les uns contre les autres, de privilégiés, présentant les statuts comme un obstacle à la modernisation et tentant d'entraîner les Organisations syndicales dans l'accompagnement de ses plans en imposant la "co-construction" dans une concertation tout azimut !

Elle soutient et encourage l'ensemble des syndicats FO à se saisir de la mobilisation, à ouvrir la discussion au sein de leurs structures syndicales pour la satisfaction de leurs revendications et la défense des intérêts particuliers et collectifs des salariés et fonctionnaires.

Devant cette remise en cause du modèle social, basé sur l'égalité de droits, défendre les garanties collectives du Code du travail et conventions collectives comme des statuts, améliorer les droits des salariés, combattre la privatisation des services publics, c'est le rôle du syndicalisme libre et indépendant défendu par FORCE OUVRIERE.

Créteil le 5 avril 2018-adopté à l'unanimité



VAL DE MARNE

11/13 RUE DES ARCHIVES 94010 CRETEIL

Tel 01 43 99 15 15 - mail afoc94@orange.fr

Militer à Force Ouvrière...C'est aussi militer à l'AFOC !

recherche candidat(e)s et militant(e)s AFOC LOGEMENT

Fin 2018 auront lieu les **élections HLM**. l'AFOC étant l'une des 5 associations nationales de locataires, ce scrutin constitue un enjeu majeur pour notre représentativité, dans un contexte où le logement est en crise avec les orientations gouvernementales à l'égard du 1% logement des hlm / projet de loi ELAN et ce poste de dépenses atteint jusqu'à 50 % du budget des ménages. **Par ailleurs la loi Egalité et Citoyenneté a reformaté les conditions, ouvertes aux associations autres, et des listes paritaires hommes/femmes.**

Aussi l'AFOC 94 recherche des candidat(e)s sur des bailleurs ciblés : **créteil habitat, logial alfortville, valophis val de marne, antin résidences, coopérer pour habiter, hlm vitry moulin vert, immobilière 3f, paris habitat, elogie siemp, icf la sablière, osica**, etc liste non exhaustive. **Si vous êtes intéressé(e) , retourner le questionnaire ci -après**

- **Es-tu locataire en HLM ?** OUI / NON

Si tu es locataire en HLM, serais-tu prêt à t'inscrire comme candidat sur une liste AFOC élections HLM de 2018 ?

En position éligible ? OUI / NON

En position non éligible ? OUI / NON

- **Peux-tu aider l'AFOC à préparer la campagne HLM :**

En distribuant des tracts, boîtes à lettres ? OUI / NON

En apportant une aide administrative ? OUI / NON

En participant à des réunions avec les bailleurs ? OUI / NON Autre (préciser STP) :

- **Combien de temps pourrais-tu consacrer par semaine ?** (en nombre de demi-journées)

- **Questions ou suggestions dont tu souhaites nous faire part ?**

Merci pour le temps passé à répondre à ces quelques questions, tes réponses nous seront très précieuses.

Merci de nous indiquer tes coordonnées ci-dessous :

NOM : **Prénom**

n°rue.....CPVille.....

Tél. :Mail.....

Bailleur (le cas échéant).....

Fonction à l'AFOC ou à FO (le cas échéant).....

A retourner à : AFOC – 141 avenue du Maine – 75014 PARIS - Fax : 01 40 52 85 86 – Mail : afoc@afoc.net

ou à l'AFOC de ton département **AFOC94** : afoc94@orange.fr

contacts **Marc BONNET** 01 43 99 25 25 ou **Bernard CAPELLE** 01 43 99 15 15